



## **CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

### Territoire du Pays Vendômois

#### **FICHE-ACTION n°3.5 : Aménagements Paysagers dans les ZA**

Dernière date de mise à jour : 07/06/19

#### **Maître d'ouvrage / pilote du projet**

Organisme : CAUE 41 (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Loir-et-Cher).

Nom, prénom, fonction : Le projet serait plus spécifiquement porté par Nina FENATEU et Mélodie JACQUES paysagistes conseils au sein de la structure.

#### **L'action en un mot**

L'action consiste à réaliser des projets de plantations champêtres dans les zones d'activités du territoire.

Il s'agit de prolonger le travail en cours sur le bocage pour aller à la rencontre des zones d'activités du territoire afin de faire des aménagements vertueux en terme d'intégration au territoire et de renforcer l'identité locale et les trames vertes.

L'objectif est de faire du lien entre les actions d'écologie industrielle et d'économie circulaire du CTE et les actions innovantes de Territoires d'Industries.

#### **Description détaillée**

Le projet vient élargir les réflexions portées par le groupe "système arboré innovants" qui accompagne déjà des collectivités et des agriculteurs. Il émane de rencontre avec des acteurs économiques locaux qui interroge la qualité paysagère de leurs zones et des espaces de travail de leurs salariés.

Dans un premier temps le CAUE et la maison botanique (Boursay) vont accompagner les entreprises pour définir des projets de plantation à l'échelle de deux zone d'activités test.

Cette action sera menée en partenariat étroit avec la personne en alternance au CEV.

#### **Calendrier prévisionnel**

Calendrier envisagé :

Rencontre des acteurs pour le lancement du projet avant l'été 2019

Réunion à l'échelle de chaque zone d'activité test en septembre 2019

Elaboration des projets individuels des entreprises automne hiver 2019

Plantations possibles durant l'hiver-printemps 2020



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

| Qui ...             | ... s'engage à quoi ...   | ... pour quand ?          | À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre   |
|---------------------|---|---------------------------|---|---|
| Le CAUE             | Rencontrer les entreprises et les autres partenaires, à conseiller et mettre en image les propositions de projets pour les entreprises  | 2020                      | Acquis  | Organiser le lancement des études dans les ZA choisies en juin (ZA de Naveil et de Sargé) |
| La maison botanique | Conseiller les entreprises pour les choix de végétaux et la gestion de l'existant au regard de l'identité locale et des contraintes des sites   | 2020                      | Acquis  | Aller à la rencontre des entreprises des ZA concernées                                    |
| Les entreprises     | Participer à une réunion collective d'information sur le projet si intéressées rencontrer le CAUE pour définir les objectifs du projet individuel puis participer à la restitution des propositions | juin 2019<br>Automne 2019 | Acquis  | Se mobiliser  |



## Budget prévisionnel

**Montant total :** 21 000€

### Description des coûts :

Salaires : 14 000€

Livrables : 4 000€

Mission Maison Botanique : 3 000€

### Plan de financement prévisionnel :

| Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 | 2020       | 2021   |
|-----------|-------------------------------------|------|------------|--------|
| Europe    | Leader                              |      | 8 400€     | 8 400€ |
| CAUE      | auto-financement                    |      | 4 200,00 € |        |



## Objectifs et évaluation

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

| <b>Libellé indicateur</b>        | <b>Source/<br/>modalités de<br/>calcul</b> | <b>Référence 2019</b> | <b>Objectif 2022</b> |
|----------------------------------|--|-----------------------|----------------------|
| Nombre d'entreprises volontaires |  |                       | 20                   |
| Nombre d'arbres plantés          |  |                       | 1 000                |
| Stockage Carbone                 | 50kg/arbre/an                              |                       | 50 TCO2              |
| Création d'emplois               |  |                       | Sans objet           |